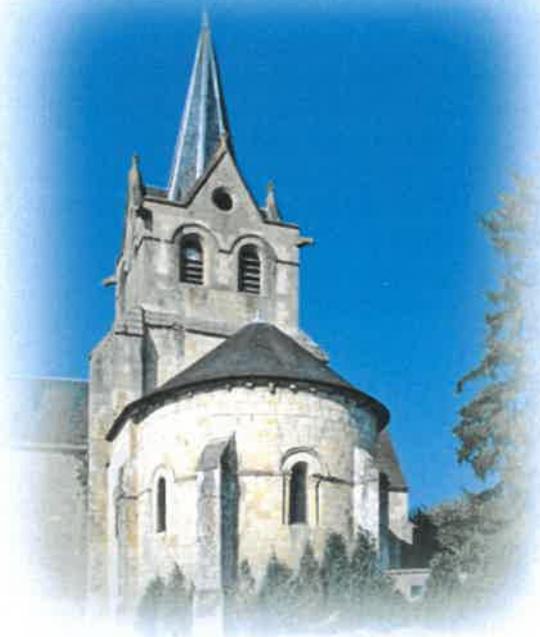


CUFFY



Bulletin municipal n° 4

- OCTOBRE 2025 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi mercredi - samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 de 9 h 00 à 12 h 00
téléphone :	02.48.80.40.54
e-mail :	secretariat@mairie-cuffy.fr
site internet :	www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

SAMU		15	
POMPIERS		18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF <i>renseignements</i>		09.69.32.15.15	
<i>dépannage</i>		09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMANDOIS		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
ECOLE <i>maternelle / cantine / garderie</i>	CUFFY	02.48.80.41.93	
<i>primaire</i>		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
CABINET INFIRMIER	CUFFY	02.48.76.42.21	
	- Laetitia :	06.38.73.44.10	
	- Elodie :	06.66.93.26.47	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **MAISON FRANCE SERVICES** est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.

Deux hôtesses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : franceservices@mairie-laquercheaubois.fr

Certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R. (Association Solidaire Emplois Ruraux) : 02.48.23.90.70	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 permanence supprimée depuis le 1 ^{er} octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS :

- FACILAVIE : sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

- SERVICE ADMINISTRATIF Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY – Mme GUENOT
- SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE Mme ALVES – Mme BLAHYJ - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL – Mme DAPOGNY
- SERVICE TECHNIQUE M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS (réseau RÉMI)



Service de transport à la demande
mis en place par le Conseil Régional du Centre.

réservation obligatoire au **0 806 70 33 33**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00



Le MOT du Maire



Un contexte politique difficile depuis plus d'un an, un endettement de notre pays sans précédent creusé inexorablement depuis plus de quarante ans. Aucun budget national n'a été excédentaire depuis 1974 !

Le versement des intérêts de la dette, et seulement les intérêts, va être le premier budget de la France sous un ou deux ans devant l'Education Nationale et tous les autres ministères.

Indépendamment de nos choix politiques, se pose une question simple : les ministres nommés et tous les sachants qui les conseillent, savent-ils compter ?

Dans une famille, tout le monde sait que lorsque nous recevons 100 €, nous ne pouvons pas dépenser plus de 100 €. Quand un particulier veut acheter un bien à crédit, la banque refuse son prêt si son endettement dépasse les 33 % de ses revenus afin d'éviter le surendettement.

Dans nos mairies, nos comptes doivent être à l'équilibre. Il est impossible de s'endetter pour financer le fonctionnement. Nous ne pouvons recourir à un emprunt que pour effectuer des investissements à condition d'être sûr de pouvoir le rembourser.

Nous sommes obligés de faire des choix, de contrôler nos dépenses de fonctionnement et de différer certains investissements. Il n'est pas toujours facile d'indiquer à nos administrés qu'il faille attendre mais cela fait partie d'une gestion équilibrée des comptes municipaux.

Toutes les collectivités locales : Communautés de Communes, Conseil Départemental ou Conseil Régional sont soumis à cette règle : l'équilibre budgétaire.

A titre personnel en tant que citoyen et élu local, j'ai l'impression de vivre dans le réel et le concret, et d'avoir eu des gouvernements nationaux successifs qui ont vécu et vivent encore dans un monde virtuel sans contraintes budgétaires.

Pour conclure, un et un font deux et non pas trois ! En revenant à des notions de base simples, peut-être aurons-nous un jour, un gouvernement de la France qui présentera un budget à l'équilibre ?

Le Maire, Olivier HURABIELLE



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie

ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83

ou courriel : dsn.csn-trs@sqa.defense.gouv.fr



CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUILLET

– PROCÈS-VERBAL –

Le conseil municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le jeudi 17 juillet 2025 à 18 h 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Nombre de membres :

▪ en exercice	15
▪ présents	13
▪ votants	15
▪ quorum	8

Présents : M^{rs} et M^{mes} HURABIELLE, LYON, LORRE, DUCROT, LESUEUR (départ à 19 h), DUPOUY, KALUZNY, BAUJARD, PÉNARD, LEJEUNE, PILLIER, BARON, ROCHE (arrivée à 18 h 50), CHAHINIAN

Date de convocation : 10 juillet 2025

Absents : M^r LESUEUR procuration à M^{me} LEJEUNE
M^r PASTOUT procuration à M. HURABIELLE

Secrétaire de séance : M^{me} LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) Compte rendu d'activité / Point sur les travaux

Suite au sinistre survenu aux abords du centre socioculturel (poteaux), les indemnités ont été versées par l'assurance Groupama : 704 € (voté à l'unanimité).

- Pont communal de l'Aubray : rencontre avec VNF, sollicitation d'un diagnostic. L'accès au pont risque d'être fermé avec un enrochement. Pour mémoire, la circulation est interdite sur la levée des Joigneaux depuis plus de dix ans.
- Dossier technique amiante incombant au propriétaire : dans le cadre de la vente des fonds de commerce (locaux commerciaux de M^{me} PLUVINET) la commune a fait réaliser le diagnostic.
- Livraison du tracteur-tondeuse (15 000 € TTC), son immatriculation est en cours.
- Livraison de la tondeuse électrique (1 200 € TTC).
- Achat d'une cuve à fuel de 1 000 litres avec distributeur pour les ateliers communaux (1 100 € TTC).
- Réfection en cours des deux anciens fauteuils utilisés dans la salle des mariages (1 500 € TTC).
- Achat de panneaux de signalisation : sens interdit, hauteur limitée...
- Obtention du permis de démolir en juin pour le bâtiment situé rue de la Mairie derrière l'école maternelle.
Afin d'effectuer les travaux de démolition puis la création d'un parking en grave, trois entreprises ont été sollicitées avec le même descriptif de travaux :
Cyprès (15 616,50 € TTC) ; **Guillet** (11 445,30 € TTC) ;
Concept TP : pas de réponse avec le descriptif des travaux (E-mails du 23 juin et 4 juillet 2025).
Il est proposé de retenir la SAS Guillet Travaux Publics pour réaliser ces travaux (voté à l'unanimité).
- Achat de l'éclairage pour les courts de tennis (9 900 € TTC) et installation en cours. Le club participe à hauteur de 7 500 € au lieu de 8 000 € car des dépenses supplémentaires ont été engagées. Le conseil municipal accepte le don de 7 500 € à l'unanimité.

- Les travaux concernant le pont-canal du Guétin, les accotements de la rue du Colombier et l'entretien courant de voirie seront effectués la dernière semaine de juillet et la première d'août.
- Réception de la carte grise définitive du véhicule Kangoo.
- Lancement d'une étude pour un chauffage et/ou une climatisation à la mairie et au groupe scolaire maternel afin d'orienter les choix et de connaître le coût de l'investissement éventuel.
- La Poste a dénoncé son bail pour le 30 juin 2025 et a donc remis les clés à la mairie. Une estimation du bâtiment va être effectuée avant la mise en vente du local.

Affaires scolaires

- Réception d'un courrier en recommandé en mairie concernant l'utilisation d'un terrain privé, sans autorisation des propriétaires, « dans le cadre du plan Vigipirate attentat anti-intrusion » pour l'évacuation des élèves. Ce plan relevant de l'Éducation nationale (directrice et préventeur de l'académie), le courrier a été transmis à la directrice. Logiquement, un nouveau plan sera établi à la rentrée où les enfants resteront confinés dans le bâtiment. À l'issue du conseil municipal, une réponse sera apportée par la municipalité aux propriétaires.
- Remise de livres aux 10 élèves de CM2 lors de la kermesse du 27 juin par M^{me} KALUZY et M. DUCROT, pour leur entrée en 6^e.
- Le dernier conseil d'école s'est réuni le mardi 10 juin.
- Effectifs provisoires année scolaire 2025-2026 : 76 élèves pour 4 classes.
- École maternelle : marquage au sol des circuits vélo, marelles, etc. : 1 020 € TTC.
Réfection de l'éclairage extérieur en lampes LED : 1 000 € TTC.
Achat d'une toile ombragée avec poteaux pour le jardin : 2 038 € TTC.

2) Opérations budgétaires

- Église Saint-Maurice : un diagnostic avait été évoqué depuis plusieurs années, l'opportunité d'une subvention et d'un financement intéressant permet de lancer cette opération et de connaître, à son terme, le montant des travaux à réaliser pour préserver et restaurer notre église classée au titre des monuments historiques.

Coût du diagnostic : 11 100 € HT soit 13 322 € TTC

Subvention ministère de la Culture/ DRAC à hauteur de 5 550 €

Le plan de financement : Montant projet	13 222 € TTC (dépenses)
Subvention DRAC	5 550 € (recettes)
Autofinancement	7 672 € TTC (recettes)

Proposition d'accepter cette opération, de retenir l'Atelier d'architecture Richard DUPLAT et de valider le plan de financement (voté à l'unanimité).

Une décision modificative budgétaire est nécessaire, cette opération n'ayant pas été prévue lors du vote du budget en avril. Il est donc proposé les écritures suivantes en investissement :

Compte 203 : 14 000 € (dépenses)

Compte 1321 : 5 550 € et compte 10222 : 8 450 € (recettes) (voté à l'unanimité).

- Valorisation financière et fiscale 2024 de la commune transmise par la DGFIP.
- Proposition SDE 18 pour extension EP rue des Fourmis (armoire AQ) : 1 281,58 € HT dont 50 % à la charge de la commune : soit 640,80 € HT (voté à l'unanimité).
- Proposition SDE 18 pour rénovation EP dans diverses rues : 1 265,76 € HT dont 50 % à la charge de la commune soit 632,88 € HT (voté à l'unanimité).
- Proposition SDE 18 pour rénovation EP suite à une panne à la Grenouille : 873,45 € HT dont 50 % à la charge de la commune soit 436,73 € HT (voté à l'unanimité).

- Tarif cantine / garderie année scolaire 2025-2026 :
Augmentation de 5 centimes pour les repas comme les années précédentes.
Pas d'augmentation pour la garderie.
Repas école maternelle : 2,90 €/repas Repas École primaire/adulte : 3,25 €/repas
Garderie mensuelle : 20 € Garderie jour : 3 €
(Voté à l'unanimité)
- Maintien du montant du loyer de la Société de chasse à 80 € pour 2025 (voté à l'unanimité).
- Révision loyer du cabinet infirmier de 127 € à 132 €, clause d'indexation à effet du 15 avril (voté à l'unanimité)
- M^{me} PLUVINET cesse ses activités et M^{me} Delphine COLIN, repreneuse des deux activités, doit s'installer le 1^{er} août 2025. Après discussion il paraît plus simple de fusionner les baux commerciaux des deux magasins en un seul : institut et magasin vêtements avec un loyer unique.
La rédaction du bail a été relue en accord avec un avocat.
Proposition d'établir un bail commercial 3 6 9 regroupant les locaux du salon d'esthétique et des vêtements pour un loyer mensuel de 400 € à effet du 1^{er} août 2025 au nom de M^{me} Delphine COLIN au 1, impasse des Écluses 18150 Cuffy (Voté à l'unanimité.)
- Demande de location par l'entreprise Vélo TOUK-TOUK pour le local situé au 25 rue des Écluses (ancien local de M^{me} YenK).
Activités : location, réparation et vente de vélos et divers.
Proposition d'établir un bail commercial 3 6 9 à effet du 1^{er} septembre 2025 pour un loyer mensuel de 150 € au nom de la SARL VTB Les Vélos TOUK-TOUK au 1, rue de Rémigny 58000 Nevers représentée par M^{me} Delphine LINARD. (Voté à l'unanimité.)
- Les autorisations pour le déclassement du logement situé au premier étage de La Cure ont été acceptées par la DDT du Cher. Le logement est loué à la société Taxi BENELY pour y installer ses bureaux. Un bail professionnel de 6 ans et non commercial a été établi. Le début du bail est fixé au 1^{er} août 2025 pour un loyer mensuel de 400 € (voté à l'unanimité).
- Demande de subvention par l'association Le Relais (accompagnement des élus victimes dans le cadre de leur mandat) ; la réponse sera apportée lors des entrevues avec les associations en octobre.

3) Personnel communal

- Prolongation de l'arrêt de travail d'un agent jusqu'au 31 août 2025 :
afin de faire face à cette absence et ne connaissant pas les conditions de reprise (restrictions liées à son poste, mi-temps thérapeutique...) un contrat à durée déterminée a été signé pour la période du 25 août au 21 octobre 2025.
- Le salarié de l'Association Solidarité Emplois Ruraux donnant satisfaction, suivant les besoins le contrat sera susceptible d'être prolongé jusqu'en octobre.

4) Communauté de communes

- Rappel diffusion des comptes rendus des réunions de la CDC à chaque conseiller.
- Point sur les différents dossiers concernant :
 - Résidence seniors domotique de Torteron : les travaux de construction sont terminés et les premiers locataires ont été accueillis le 1^{er} juin.
 - Maison de service public et RPE : le choix de l'architecte a été effectué pour les travaux de rénovation dans les locaux de l'ancienne perception de La Guerche-sur-l'Aubois.
 - Bornes des aires de camping-cars : le marché de travaux devrait être attribué jeudi prochain concernant les communes de La Guerche-sur-l'Aubois, Germigny-l'Exempt, Jouet-sur-l'Aubois et Marseilles-lès-Aubigny.

- Au mois de juillet, le centre de loisirs accueille une centaine d'enfants (enfants accueillis au centre de loisirs et à l'école de Cours-les-Barres).
En août, le centre de loisirs est complet (51 enfants) jusqu'à la rentrée scolaire.
- Suite au transfert de la compétence GÉMAPI, un fauchage supplémentaire des digues de Loire et d'Allier, entre Apremont-sur-Allier et Marseilles-lès-Aubigny, sera réalisé pour un coût de 22 000 € TTC.
- Devis pour l'extension de la vidéoprotection dans les douze communes est en cours d'examen. La décision sera prise en octobre 2025.
- Motion contre la création d'un Établissement public foncier d'État en Région Centre-Val de Loire : Proposition de voter cette motion par le conseil municipal (voté à l'unanimité).

5) Divers

- Œuvres représentant la commune de CUFFY de Lucien MARTIAL, peintre : un galeriste a proposé à la municipalité d'acquérir l'ensemble de ses œuvres pour un montant de 6 000 €. Refus à l'unanimité du conseil municipal.
- Remerciements à la commune par les organisateurs du Rallye vélo de Gimouille pour le prêt d'installations.
- Demande d'organisation d'un évènement festif, le samedi 13 septembre 2025, par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Loire et M^{me} Mylène PÉRELLI, bergère. Avis favorable.
- Courrier de M^{me} de Combles de Nayves demandant des explications pour la non-diffusion d'une exposition organisée par un privé sur l'application Panneau Pocket.
L'application est utilisée par la mairie pour informer les habitants des diverses manifestations associatives locales et les alerter en cas d'intempéries, etc., ainsi que les différents évènements organisés par des partenaires ayant un contrat de mission de service public.
Sont exclues de la diffusion les manifestations organisées par des personnes privées ou des professionnels.

M. DUCROT signale l'intervention d'une entreprise ce jour pour la destruction d'un nid de frelons sur le terrain des Fourmis.

M. PILLIER, au nom du club de tennis, remercie la municipalité pour la participation à l'éclairage des courts.

M^{me} ROCHE demande la date de la distribution des bulletins municipaux : ils sont à récupérer dès maintenant en mairie.

M^{me} DUPOUY souhaite connaître le fonctionnement du nouveau point-relais de la Poste implanté au restaurant La Cabana.

M^{me} KALUZNY constate la détérioration du regard situé dans le virage de la Grenouille due au passage de poids lourds. Elle indique également qu'une étude gratuite peut être effectuée par le CAUE afin d'effectuer un aménagement pour faire respecter la limitation de vitesse dans notre village traversé par une route départementale, voire pour un radar de chantier.

Séance levée à 21 h.

Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Les cours de Gymnastique Volontaire ont repris les lundis de 19 à 20 heures au centre socioculturel.

Afin de vous donner une idée d'une séance, deux sont offertes.

Notre nouvel animateur ADESS nous propose des séances de Pilate, c'est une nouveauté cette année ; elles seront en alternance avec les séances habituelles.

Nous préparons la marche qui aura lieu ce **19 octobre** et nous vous espérons nombreux(ses).
14 adhérentes heureuses ont apprécié les ateliers découvertes de début juillet.

Le bureau de la GV CUFFY



LA CLÉ DES CHANTS

La Clé des Chants vous propose une journée de stage le **SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025**.

Le corps, la voix

Mobilité corporelle à partir du souffle. Inspirer et expirer pour trouver une bonne énergie avec une posture juste par le biais de l'écoute de son corps et de sa voix. Dire l'émotion refoulée, la chanter, la mettre en mouvement, trouver sa place. Nous aborderons ces techniques posturales allongés, assis, et debout. Chanter seul ou chanter ensemble, à chœur et en chœur.

Une tenue souple, un tapis, un pique nique, et de la bonne humeur dans la découverte !

Nul besoin de savoir chanter

Prix de la journée 65 € (5 € d'adhésion incluse).

Pour tous renseignements horaires et lieu : pozdo@yahoo.fr / 06.88.75.86.10

Des formulaires d'inscription seront à votre disposition à la mairie de CUFFY et dans certains commerces de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS.



Deux autres stages sont programmés pour l'année prochaine :

SAMEDIS 31 JANVIER et 30 MAI 2026

LA GAULE de CUFFY

L'automne arrive avec ses frimas ! la pêche du carnassier va connaître une période favorable. Pour les personnes qui n'auraient pas encore pris leur carte de pêche fédérale, la carte personne majeure est au prix de 43 € depuis le 1^{er} septembre, soit 50 % de remise et valable jusqu'au 31 décembre de l'année.

L'étang communal de la Réserve a connu une bonne fréquentation.

La fermeture de la pêche a eu lieu le dimanche 5 octobre pour laisser place à la chasse.



Le président et son bureau

PLANNING CHASSE DANS LES BOIS COMMUNAUX DE CUFFY

La chasse sera ouverte du **VENDREDI 10 OCTOBRE 2025** au **VENDREDI 27 FÉVRIER 2026** les vendredis, dimanches et jours fériés.

Comme chaque année, la barrière sera fermée pour la sécurité de tous.

Le président, Christian FINOT



CLUB DES SENIORS

Depuis début septembre, le club a repris ses activités après les deux mois de trêve estivale.

De nouveaux adhérents nous ont rejoint et nos après-midis, entre différents jeux et goûters, permettent à tout le monde de passer un moment convivial.

Au cours du dernier trimestre, nous organiserons : une sortie cabaret à VIERZON, un repas au restaurant, un goûter de Noël un jeudi après-midi où seront remis les colis de Noël offerts par le club.

En collaboration avec le CCAS de CUFFY, un après-midi dansant avec goûter aura lieu le 13 décembre.



La Présidente, Véronique HURABIELLE

LES Q FICELÉS

Les randonnées ont repris le mercredi après-midi : petite marche entre 6 à 8 km et grande marche entre 10 à 12 km.

Le 11 juin a eu lieu notre rando à SANCERRE avec pique-nique au bord de Loire, suivi de notre barbecue le 5 juillet : après-midi détente (pétanque, jeux de cartes).

Nous remercions les bénévoles pour leur aide lors de nos rifles des 30 et 31 août.

Notre randonnée du 10 septembre dernier a eu lieu à DONZY avec pique-nique et visite de l'huilerie de COUDRAY.

Prochaines sorties :

- bowling suivi d'un repas à LA CABANA (6 novembre)
- assemblée générale (23 novembre)

Les programmes des randonnées sont accessibles sur le site internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après , dans la rubrique « agenda »

Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :

- M. François ZAJEWSKA - Président - **06.62.88.86.25**
- M. Jean-Luc VIENNOIS - vice-président
- adresse mail : qficeles@gmail.com





Annulation Saint-Maurice et brocante :

La traditionnelle fête de la Saint-Maurice et la brocante, qui devaient avoir lieu les 20 et 21 septembre, n'ont malheureusement pas pu se tenir en raison d'une météo catastrophique.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû prendre cette décision, mais elle s'imposait avec lucidité. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'étaient mobilisés pour organiser cette manifestation, notamment les salariés de la commune pour le montage et pour le démontage réalisé le samedi 20 au matin avec le Comité des Fêtes, Bernadette et Didier, Patrick et l'association des CURON représenté par Laurent, Emilie et Sébastien. Leur investissement n'a pas été vain : il montre une fois de plus la richesse de la vie associative et l'attachement à nos traditions.

Le comité des fêtes remercie également l'entreprise « Le Nœud Vert » pour avoir réalisé les nouvelles banderoles annonçant l'événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour partager, ensemble, ce beau moment festif !

Prochaines manifestations :

- **le 15 novembre** : la soirée Moules-frites, les réservations et le paiement devront être faits au : 06 63 56 55 42 avant le 27 octobre.
- **les 03 et 04 janvier 2026** : Rifles du Comité des Fêtes

Comice Agricole 2026 : point d'étape !

L'appel à candidatures pour l'élection de la Reine de Cuffly s'est terminé le 30 septembre, l'élection de la Miss Cuffly aura lieu le 17 janvier au centre socioculturel.

Le Comité des Fêtes remercie la municipalité pour le remplacement de la porte et la fenêtre de notre local.





ARTS A PRESLE

Le dimanche 7 septembre, le château de Presle a accueilli la 2^e édition d'ARTS A PRESLE à CUFFY, organisée par Yolande de Combles de Nayves avec les bénévoles du Comité des fêtes de Cuffy et « LE GROUPE ».

Plus de 70 artistes et près de 1000 visiteurs ont animé le parc entre *sculptures*, peintures, marqueterie de paille, ferronnerie et autres savoir-faire. La journée a également été rythmée par le Chapman Stick, une initiation au Tai-Chi et des danses morvandes et tahitiennes effectuées par le groupe « MELODIE DES PAS » du Comité des Fêtes.

Pour cette occasion, François FABRE a réalisé une restauration qui était servie le midi (*crudités, chili-con carne et tarte normande*) et pour clore cette festivité, un pot de l'amitié rassemblait une centaine de personnes autour d'une sangria, puis les flamenkuches maison ont été servies aux derniers convives avec l'animation musicale DES PADY.

Un rendez-vous convivial qui confirme son succès et s'impose déjà comme un incontournable de la rentrée culturelle.



« Ce que nous apprenons avec plaisir,
nous ne l'oublions jamais. »

Alfred Mercier

Voilà déjà quelques semaines que les enfants ont repris le chemin de l'école. Chacun a pu retrouver camarades, enseignantes et personnel de la mairie dans la bonne humeur.

Du côté de l'APE, nous avons également fait notre rentrée avec l'assemblée générale qui a eu lieu le 12 septembre, avec la participation de 10 parents.

Lors de cette assemblée, il a été voté le nouveau bureau : **Amandine Gien** prend la présidence de l'association, avec à ses côtés **Clémence Devaux** comme trésorière, **Charlotte Labeaume** comme trésorière adjointe et **Julie Sanfroid** comme secrétaire.

Typhaine Letisserand, Elodie Maingre, Jean-Charles Devaux, Laura Martinat, Benoit Danjoux, Mathilde Allier et Mylène Cheuret renouvellent leur participation en tant que membres actifs. De plus, six nouveaux membres actifs viennent rejoindre notre équipe : Cindy Winter, Aurore Rainat, Aurélie Foezon, Manon Deutschler Plumet, Clémence Guillaumet et Yoann Marin. Bienvenue à eux ! Nous avons évoqué les projets envisagés pour cette année, toujours dans l'idée de récolter des fonds pour contribuer aux projets de l'école et de proposer des animations aux enfants et familles de la commune.

Nous avons clôturé la réunion autour d'un pot de l'amitié pour faire connaissance.

Le 1^{er} projet de l'année, en lien avec le comité des fêtes, qui consistait à avoir un espace dédié aux parents d'élèves à la brocante de la Saint Maurice, est malheureusement littéralement tombé à l'eau !



L'étude surveillée a repris le lundi 22 septembre, sur le format d'une seule séance dans la semaine du fait du manque de bénévoles. Si vous ou vos proches sont intéressés pour prendre part à ce projet, vous pouvez nous contacter pour avoir plus de détails.

Notre prochain rendez-vous

31 octobre : défilé d'Halloween dans les rues de Cuffy

9 novembre : opération de nettoyage du Bec d'Allier

21 novembre : séance photo sur le thème de Noël



apedecuffy@gmail.com



ape de cuffy



SCAN ME

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS

La renaturation des rivières (3)

Merci de relire les 2 articles précédents, afin de bien saisir le but de celui-ci : le programme d'action du SIRVAA, sur notre territoire.

Chaque plan de 5 ans comporte un programme d'actions prioritaires et d'actions de substitutions, celles-ci remplaçant les actions prioritaires qui n'auraient pas l'accord des propriétaires (*absolument indispensable et c'est normal*).

Souvent, les actions de substitutions deviennent prioritaires dans les plans suivants. Le ruisseau des Barres, qui longe le sud de notre commune et son affluent, le ru de la Croix Pinceu, sont dans cette catégorie des actions de substitutions. L'amélioration de la dynamique de l'eau et de la continuité écologique du ruisseau de la Presle semble moins urgente, donc reportée à des plans plus lointains.

Les actions envisagées, avec l'accord des propriétaires sont les suivantes :

- l'effacement d'un étang et d'un plan d'eau à la Croix Pinceu qui ne sont plus utilisés (*sauf si nécessaire comme réserve à incendie*)
- la remise en fond de vallée de 300 m du ruisseau de la Croix Pinceu, vers les Grillots
- l'arasement de la chute d'eau provoquée par le radier du pont, au Moulin des Barres
- l'enlèvement d'un ancien ouvrage hydraulique, 200 m en amont de ce même pont

Voyons plus en détail l'utilité de chacun de ces projets.

Pour l'effacement des plans d'eau (*coût total 35 000 euros*), les avantages sont :

- éviter la hausse de la température de l'eau, néfaste pour la reproduction des organismes aquatiques indigènes.
- rétablir la continuité piscicole pour une bonne biodiversité.
- rétablir la circulation des sédiments pour restaurer la dynamique de l'eau et donc sa capacité auto-épuratrice.

Pour la remise en fond de vallée du ruisseau, canalisé en haut de vallée au siècle précédent. Coût estimé de 50 000 euros.

- recréer la zone humide pour bénéficier de ses nombreux services.
- permettre au ruisseau de recréer son méandrage.
- planter une ripisylve, clôturer, aménager un abreuvoir et un passage à gué pour les troupeaux (*pour éviter les déjections et la pollution organique*).

Pour l'arasement de la chute d'eau du pont, par une rampe en enrochement (*coût 3 000 euros*).

Et pour l'enlèvement de l'ancien ouvrage, formant embâcle (*coût de 5 000 euros*).

- libre circulation des organismes aquatiques.

Le coût de ces travaux reste modeste, car leur efficacité est permanente, c'est ensuite la dynamique de l'eau qui « fait le travail ».

L'ampleur de ces travaux peut aussi être considérée comme modeste, c'est pourtant l'illustration d'un proverbe bien connu de tous « la qualité des petits ruisseaux fait la qualité des grandes rivières ».

F. CRUTAIN

La vie de la commune ...

RENTRÉE SCOLAIRE

77 écoliers ont rejoint le chemin de l'école le LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE dernier.

- Classe PS/MS/GS : 17 élèves (Mme LINDER)
- Classe GS/CP : 14 élèves (Mme DESMINES)
- Classe CE1/CE2 : 24 élèves (Mme BERTHET)
- Classe CM1/CM2 : 22 élèves (Mme GUILLAUMAIN)

- aide à l'enseignement : Mmes CLEMENT - SENICA ROCHEL—HEURLEY
- garderie : Mmes BLAHY - CLEMENT - HEURLEY - SENICA ROCHEL—DAPOGNY
- cantine : Mmes ALVES - BLAHYJ



APPLICATION PANNEAU POCKET



Depuis janvier 2025, nous avons mis en place l'application Panneau Pocket pour les communes.

Cette application permet de retrouver l'actualité de la commune : informations, alertes météo ou autres, évènements divers ...

Dans le menu, vous trouverez différentes rubriques et un accès direct à notre site internet.

Une notification vous signalera une nouvelle information.

A ce jour, 239 personnes ont chargé l'application.

Prenez le temps de l'installer pour recevoir les informations importantes ou ludiques de votre commune !

Pour l'utiliser sur votre portable : charger l'application « Panneau Pocket » puis saisir le nom de la commune « Cuffy » et le code postal « 18150 » et ainsi vous pourrez naviguer et vous tenir informé !

Le Maire

L'arbre de Noël organisé par le CCAS aura lieu le **VENDREDI 12 DÉCEMBRE** prochain
au centre socioculturel.

Les parents des enfants nés en 2023 sont invités à les faire recenser en mairie
avant le **31 OCTOBRE** dernier délai afin d'en bénéficier (*fournir livret de famille*).



- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

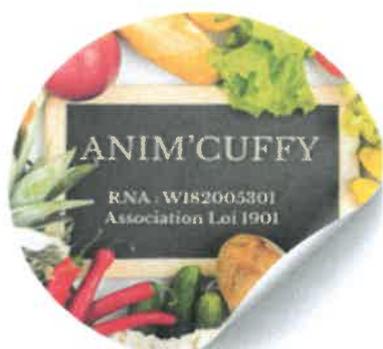
- Lundi : fermé
- Mardi : 13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi : 08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi : 13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi : 08 h 30 / 11 h 50
- Samedi : 13 h 30 / 16 h 50

➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

- fermé
- 08 h 30 / 11 h 50
- 13 h 30 / 16 h 50
- 08 h 30 / 11 h 50
- 13 h 30 / 16 h 50
- 08 h 30 / 11 h 50

- SMIRTOM St AMANDS : 02.48.60.66.89 -

MARCHÉ ESTIVAL 2025



Avec la participation de l'association « VILLE À JOIE » qui proposait commerces, services et animations et nos fidèles exposants, le 29 août, sous la pluie, **nous avons clôturé la 10^e année du marché estival.**

Avec une météo peu clémente cette année (entre canicule et orage) les commerçants étaient présents (en moyenne 25) pour accueillir les visiteurs et leur proposer des produits de qualité. L'équipe municipale, pour dynamiser et agrémenter le marché, avait proposé, certains vendredis, des « **soirées dédicace** » avec notamment **Bernard Capo, auteur de BD,** et **Dominique Jorandon, autrice et conférencière.**

En fin de soirée, le bateau le Latéral proposait des concerts, une façon de terminer la journée en musique.

Tous les ingrédients étaient réunis pour satisfaire chacun d'entre vous.

Nous vous retrouverons, avec plaisir, en 2026. L'association « Anim'Cuffy » prendra le relais et assurera le déroulement du marché chaque vendredi après-midi (le choix des exposants et des emplacements continuera à être géré par la municipalité). Un grand merci à tous.

N'oubliez pas le marché de Noël qui se tiendra au centre socio-culturel le vendredi 5 décembre 2025 de 15 h à 22 h. Nous vous attendons nombreux.





RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DU 19 JUILLET 2025

Jury composé de 6 personnes des communes de :
Beffes – La Guerche-sur-l'Aubois – Jouet-sur-l'Aubois
Marseilles-lès-Aubigny – Torteron – Cours-les-Barres

Le classement 2025 :

- | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| ➤ 1 ^{er} prix
Roc | M. et Mme PINGRIS | 3, rue du Pré-du- |
| ➤ 2 ^e prix | M. ELGUE et Mme BANCHET | 7, Allée de la Boulaise |
| ➤ 3 ^e prix | M. et Mme CASSIOT | 22, rue des Linans |
| ➤ 4 ^e prix | Mme USTRAFEEV Liudmila | 10, Levée du Bec d'Allier |
| ➤ 5 ^e prix | M. SARRAZIN et Mme THOMAS | 5, rue de la Chaume |
| ➤ 6 ^e prix | M. et Mme RABEUX | 30, rue des Fourmis |
| ➤ 7 ^e prix | M. et Mme JODEAU | 8, rue des Écoles |
| ➤ 8 ^e prix
d'Allier | Mme VEBER Sabine | 28, levée du Bec- |
| ➤ 9 ^e prix | M. CHAVOUET JOËL | 50, rue des Fourmis |
| ➤ 10 ^e prix | M. et Mme SEGRETAIN | 7, rue du Champ-Grillau |
| ➤ 11 ^e prix | M. et Mme GILBERT | 1, route d'Aprémont |

Merci à tous les participants de continuer à fleurir notre commune

La remise des prix se fera au Centre Socioculturel.

Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans
Un test simple et rapide à faire chez soi



Où obtenir un kit de dépistage ?



Chez votre médecin ou pharmacien



Sur internet monkit.dopostage.colorectal.fr

Région Centre-Val de Loire

30,3 %

Cher

29,1 %

Canton de

LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

24,3 %



CINQ bonnes raisons de se faire dépister pour le cancer colorectal

Raison n°1

Détecté tôt, un cancer colorectal se soigne et se guérit mieux (9 cas sur 10).

Raison n°2

Le test est simple, à faire chez soi

Raison n°3

Dans la majorité des cas, le test est négatif et cela rassure.

Le test et son analyse

Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans
Une mammographie et un examen clinique



Où prendre rendez-vous ?



Liste des cabinets d'imagerie agréés au dépistage organisé

www.dopostage-cancer.fr

Région Centre-Val de Loire

48,4 %

Cher

47,2 %

Canton de

LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

39,4 %



CONSEILS PRATIQUES :

1 Anticipez : prenez rendez-vous sans attendre l'invitation pour respecter l'intervalle de 2 ans.

Notez le rendez-vous et programmez un rappel sur votre téléphone.

2 Consultez un professionnel de santé tous les ans à partir de 25 ans.

3 Restez attentive à des modifications de vos seins et parlez-en avec votre professionnel de santé.

Tous les 3 ou 5 ans, de 25 à 65 ans
Un prélèvement au niveau du col de l'utérus ("frottis")



Qui peut réaliser le prélèvement ?



Gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, laboratoire de biologie médicale

Participation 2023

Source : Santé publique France

Région Centre-Val de Loire

54,5%

Cher

57,4%

Pourquoi les dépistages sont importants ?

Les cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus sont parmi les plus fréquents en France. Détectés tôt, ils se soignent mieux. Il existe des moyens simples, rapides et pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour les dépister, sans avance de frais.

Par exemple, pour dépister le cancer colorectal, un test de recherche de sang dans les selles, à réaliser chez soi, permet de repérer d'éventuels polypes avant qu'ils ne deviennent dangereux.

Comment accéder aux dépistages ?

Selon votre âge, vous recevez une invitation pour les dépistages pris en charge à 100 %.

Après 74 ans (sein et colorectal) ou 65 ans (col de l'utérus), les invitations

Une question sur votre dépistage ?
Contacter votre CRCDC

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



OCTOBRE

dimanche 19

➤ Randonnée pédestre – *GV de CUFFY*

dimanche 26

➤ Repas des Anciens *organisé par le CCAS*

NOVEMBRE

samedi 8 - dimanche 9 – mardi 11

➤ Rifles - *Association du PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY*

samedi 15

➤ Soirée moules-frites – *COMITÉ DES FÊTES*

samedi 29 - dimanche 30

➤ Rifles – *TENNIS CLUB*

samedi 30 - dimanche 1^{er} décembre

➤ Rifles – *LE COCHONNET*

DECEMBRE

vendredi 5

➤ Marché de Noël – *centre socioculturel*

samedi 6 - dimanche 7

➤ Rifles – *LE COCHONNET*

vendredi 12

➤ Arbre de Noël des enfants de la commune organisé par *le CCAS et l'école de CUFFY*

samedi 13

➤ Goûter de Noël organisé *par le CCAS et le CLUB des SENIORS*

dimanche 14

➤ Concert – *MUSIQUE HARMONIE*

samedi 20

➤ Stage de chant – *LA CLÉ DES CHANTS*

